

Aménagements éphémères 2017 à la Chaux-de-Fonds

Découvrir la rue autrement, comme un espace de séjour, de jeu et de rencontre, autrement dit comme un espace de vie, tel était le but des aménagements éphémères qui ont pris place à la rue du Coq du 1^{er} juillet au 31 août 2017.

L'initiative en revient au comité neuchâtelois de l'Association transports et environnement (ATE) qui a lancé l'idée puis conçu et réalisé le projet, en concertation avec le Service d'urbanisme de la Ville.



Originalité du projet

L'originalité du projet chaux-de-fonnier est d'être un projet citoyen qui n'a pas reçu de financement de la Ville. Vu les moyens financiers limités, l'idée de l'ATE était de faire preuve de créativité et de viser des aménagements de qualité dans la simplicité, en récupérant autant que possible du matériel.

Pour cette première expérience, vu les délais très courts, il n'était pas possible de solliciter les habitants du quartier pour la réalisation des aménagements. Ce sont donc des membres chaux-de-fonniers du comité qui se sont engagés dans la conception et la réalisation du projet: confection de sacs pouvant contenir de la terre et de la végétation, récupération de pots en terre cuite et de palettes, création de palettes végétalisés, agencement de palettes en sièges, banc et fauteuils repeints de manière colorée, création d'un portique d'entrée, semis... Ce fut un beau travail d'équipe et un grand engagement bénévole !

Communication

Pour informer les habitants du projet, un flyer a été créé et distribué dans les boîtes aux lettres du quartier, une séance d'information a aussi été organisée. La participation a toutefois été très réduite.

Bilan

Le bilan de cette première expérience se solde par un beau succès. Les aménagements ont été appréciés, admirés et magnifiquement respectés. L'espace a été régulièrement occupé. Le souhait de voir de tels aménagements prendre place sur d'autres rues comme la rue du Progrès, la rue du Tertre ou la rue du Nord a été exprimé. Le seul regret est peut-être le peu de mobilisation des habitants du quartier lui-même, lors de la soirée d'information et de la rencontre organisée pour faire le bilan.

La suite n'est pas définie à ce jour. L'ATE devra faire le point avec le Service d'urbanisme de la Ville.